



Bulletin Officiel

N°6165 Mardi 11 Août 2020

www.cmf.tn— 25^{ème} Année —

ISSN 0330-7174

COMMUNIQUEES DU CMF

AVIS D'OUVERTURE D'UNE OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE HEXABYTE SA	2-4
INFORMATION FINANCIERE DANS LE CONTEXTE DE LA CRISE DU COVID 19	5-6
TRANSITION AUX NORMES COMPTABLES IFRS 2021	7-8

AVIS DES SOCIETES

<u>EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE SANS APE</u>	
AMEN BANK	9-14

COMMUNIQUE DE PRESSE

AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN ET SERVICES ARTES	15
--	----

ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE III

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 30 JUIN 2020

- AL HIFADH SICAV
- SICAV OPPORTUNITY
- FIDELITY SICAV PLUS

AVIS DU CMF

Offre Publique de Retrait -OPR-

Avis d'ouverture d'une Offre Publique de Retrait sur les actions de la société HEXABYTE SA

Par décision n° 27 du 30 juillet 2020, le Conseil du Marché Financier a déclaré recevable l'Offre Publique de Retrait sur les actions de la société HEXABYTE SA.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée, chacun en ce qui le concerne.

Il est porté à la connaissance du public, des actionnaires de la société HEXABYTE SA et des intermédiaires en bourse que la société Standard Sharing Software-3S, détenant de concert avec la Société de Promotion Immobilière NAFISSA 1 927 632 actions¹, représentant 99,82% des droits de vote de la société HEXABYTE SA (soit 92,53% du capital), lance une Offre Publique de Retrait -OPR- visant l'acquisition des actions qu'elle ne détient pas dans le capital de ladite société et ce, dans le cadre de l'article 173 du Règlement Général de la Bourse.

I - INFORMATIONS GENERALES :**1. Présentation de la société HEXABYTE SA :**

- **Date de constitution** : 09 mai 2001.

- **Objet social** : La société a pour objet principal :

1. Assurer la fourniture de services à valeur ajoutée des télécommunications de type internet.
2. Assurer la conception, la production et la commercialisation de tous logiciels, matériels et équipements informatiques.

La société peut également :

- Procéder à la prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apports, souscription, achat de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière,
- Et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe.

- **Renseignements concernant le capital** :

- ✓ **Capital social** : 2 083 334 dinars.
- ✓ **Nombre total des droits de vote** : 1 931 191 droits de votes.
- ✓ **Nombre total des titres** : 2 083 334 actions.

2. Structure du capital au 22 Juillet 2020 (date de clôture de l'OPA obligatoire) :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Initiateur : Société Standard Sharing Software-3S	1 889 029	90,67%	1 889 029	97,82%
SPI Nafissa	38 600	1,85%	38 600	2%
Société Hexabyte (contrat rachat d'actions)	152 143	7,30%	0	0%
Autres actionnaires : 62 actionnaires	3 562	0,17%	3 562	0,18%
TOTAL	2 083 334	100,00%	1 931 191	100,00%

¹ 1 927 629 actions détenues à la date de clôture de l'OPA obligatoire, soit le 22 Juillet 2020, auxquelles s'ajoutent 3 actions acquises en Bourse par la société Standard Sharing Software-3S pendant la séance du 28 Juillet 2020.

- Suite -

3. Composition actuelle du conseil d'administration :

Membre	Qualité	Représentant	Mandat
Aïssa Hidoussi	Président	Lui-même	2019-2021
Naceur Hidoussi	Administrateur	Lui-même	2019-2021
Zeineb Bhira épouse Hidoussi	Administrateur	Lui-même	2019-2021
Rafiaa Bhira épouse Harzallah	Administrateur	Lui-même	2019-2021
Mohammed Dimassi	Administrateur	Lui-même	2019-2021
Ines Zalila	Administrateur	Lui-même	2019-2021

4. Transactions récentes :

Les transactions réalisées sur les actions Hexabyte depuis le 22 Juillet 2020 (date de clôture de l'OPA obligatoire) s'établissent comme suit :

Séance	Cours en dinars	Volume traité	Capitaux échangés en dinars
28/07/2020	7,550	3'	22,650

5. Situation financière de la société :**a- Etats financiers individuels de la société Hexabyte arrêtés au 31 décembre 2019 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF N° 6086 du vendredi 17 avril 2020.

b- Etats financiers consolidés du Groupe Hexabyte arrêtés au 31 décembre 2019 :

Cf Bulletin Officiel du CMF N° 6086 du vendredi 17 avril 2020.

c- Indicateurs d'activité trimestriels de la société Hexabyte arrêtés au 30 juin 2020 :

Cf Bulletin Officiel du CMF N° 6150 du lundi 20 juillet 2020.

II - CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE**1. Présentation de l'initiateur :**

Il s'agit de la société Standard Sharing Software-3S, détenant de concert 1 927 632 actions, représentant 99,82% des droits de vote de la société HEXABYTE (soit 92,53% du capital).

2. But de l'Offre Publique de Retrait et intentions de l'initiateur de à l'égard de la société visée :

Suite à l'opération d'OPA obligatoire portant sur le reste du capital de la société HEXABYTE et à la séance de Bourse du 28 Juillet 2020, la société Standard Sharing Software-3S détient de concert avec la Société de Promotion Immobilière NAFISSA 1 927 632 actions² représentant 92,53% du capital de la société HEXABYTE (99,82% des droits de vote).

Le reliquat détenu par le public, se limitant à 0,17% du capital, est insuffisant pour l'élaboration d'un marché. Ainsi, la société Standard Sharing Software-3S se propose de racheter les actions restantes et de retirer HEXABYTE de la cote de la Bourse.

Après le retrait d'HEXABYTE de la cote de la Bourse et dans le but d'en simplifier la gestion, **3S procédera à la transformation de la structure juridique de la SA Hexabyte pour en faire une SARL.**

3. Intermédiaire en bourse chargé de l'opération :

COFIB CAPITAL FINANCES -intermédiaire en bourse- sis 25, rue Dr Calmette, Mutuelle ville -1082- Tunis, est chargé de la réalisation de l'opération.

4. Nombre de titres visés par l'offre :

3 559 actions représentant **0,17%** du capital de la société HEXABYTE (**0,18%** des droits de vote).

5. Prix de l'offre :

7,550 dinars l'action de nominal 1 dinar.

¹ 3 actions Hexabyte acquises en Bourse par la société Standard Sharing Software-3S.

² 1 927 629 actions détenues à la date de clôture de l'OPA obligatoire, soit le 22 Juillet 2020, auxquelles s'ajoutent 3 actions acquises en Bourse par la société Standard Sharing Software-3S pendant la séance du 28 Juillet 2020.

- Suite -

6. Méthodes d'évaluation et éléments retenus pour l'appréciation du prix des actions de la société visée :

Le prix retenu est le prix de réalisation de l'opération d'acquisition de bloc de contrôle et de l'OPA obligatoire.

7. Période de validité de l'offre :

L'OPR est ouverte pendant 21 séances de bourse, du **mercredi 05 août 2020** au **vendredi 04 septembre 2020** inclus.

8. Engagement de l'initiateur de l'offre :

La société Standard Sharing Software-3S, initiatrice de l'OPR se déclare unique acquéreuse des actions mises en vente lors de la réalisation de l'opération et s'engage pendant la période de validité de l'offre à acquérir la totalité des actions de la société HEXABYTE qui seront offertes à la vente sur le marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

9. Engagement de l'intermédiaire en bourse chargé de la réalisation de l'opération :

COFIB CAPITAL FINANCES, intermédiaire en Bourse, représenté par son Directeur Général Monsieur Karim ABDELKAFI, garantit irrévocablement la teneur des engagements pris pour l'exécution de cette offre dans les conditions sus-indiquées.

10. Transmission des ordres :

Les actionnaires désirant répondre à cette OPR peuvent présenter leurs ordres à l'intermédiaire en bourse de leur choix, durant la période de validité de l'offre.

11. Résultat de l'Offre :

A l'expiration du délai de validité de l'offre, la société Standard Sharing Software-3S informera la BVMT du nombre de titres HEXABYTE acquis pendant cette période. La BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPR qui fera l'objet d'un avis qui paraîtra aux Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF.

A l'issue de l'OPR et quel que soit son résultat, la radiation du marché principal de la cote de la bourse de l'ensemble des actions de la société HEXABYTE ainsi que son déclassement de la catégorie des sociétés faisant appel public à l'épargne seront prononcés.

La cotation en bourse de HEXABYTE reprendra à partir du mercredi 05 août 2020.

COMMUNIQUE DU CMF

Avec l'amélioration relative de la situation sanitaire en Tunisie et compte tenu des conséquences économiques attendues de la pandémie de COVID 19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.

Le Conseil du Marché Financier, et dans le cadre de son rôle de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, tient à encourager les sociétés à suivre les meilleures pratiques en matière de communication financière permettant de promouvoir la confiance des investisseurs.

Ainsi et eu égard au contexte COVID 19, qui rend nécessaires des divulgations spécifiques, détaillées et plus importantes d'informations significatives ainsi qu'une réponse de la part des organes de gouvernance aux circonstances évolutives, le CMF a procédé à une relance par courrier aux sociétés concernées afin de rappeler les éléments à prendre en considération lors de la publication des états financiers intermédiaires ainsi qu'au niveau de l'information permanente à divulguer.

Les sociétés cotées ont été appelées à informer au niveau de leurs états financiers au 30 juin 2020 sur les hypothèses et les jugements retenus, une attention particulière devant être accordée à l'hypothèse de continuité d'exploitation.

Dans ce cadre et compte tenu des difficultés accrues d'implication de jugements et d'estimations liées au contexte COVID, le CMF a rappelé l'importance du rôle primordial attribué aux comités permanents d'audit, de veille à la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires.

Aussi, les dites sociétés ont été invitées à inclure au niveau de leurs états financiers semestriels, une information relative notamment à l'impact du COVID 19 sur l'activité, la situation financière et les performances, ainsi que sur les mesures gouvernementales de soutien dont elles ont bénéficié le cas échéant.

- Suite -

L'information communiquée sur l'impact de la pandémie du COVID 19 devant être régulièrement mise à jour, avec les données les plus récentes relatives aux conséquences de cette crise sur la situation financière et sur les perspectives d'avenir.

Le CMF a appelé également les sociétés à la plus grande transparence concernant l'information divulguée sur le marché. Par conséquent, les émetteurs ont été encouragés à porter une attention particulière à leurs obligations d'information continue relative notamment aux répercussions connues et anticipées de la pandémie ainsi qu'à, tout fait important susceptible, s'il était connu, d'avoir une incidence significative sur le cours ou la valeur des titres.

COMMUNIQUE DU CMF

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, aux banques et aux établissements financiers*, aux sociétés d'assurance et de réassurance ; qu'en vertu de la décision de l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 6 septembre 2018, les institutions sus indiquées sont appelées à établir leurs **états financiers consolidés** selon les normes internationales d'information financière (IFRS) à partir du 1^{er} janvier 2021.

A cet effet, les sociétés et établissements concernés sont appelés dès à présent, à mettre en place un plan d'actions, détaillant les étapes nécessaires pour l'implémentation du nouveau référentiel comptable qui sera adopté. Ce plan doit être approuvé par le conseil d'administration ou le conseil de surveillance de l'institution, qui sera assisté par le comité permanent d'audit.

Chaque institution concernée, doit veiller à la constitution d'un comité ou d'un groupe de travail pour le suivi et la supervision de l'exécution dudit plan. Ledit comité rend compte de ses travaux directement au conseil d'administration ou au conseil de surveillance et doit inclure au minimum des responsables des unités chargées du système d'information, du service comptable et financier, du service audit interne et des représentants des sociétés du groupe.

Ce comité sera chargé notamment de :

- Mettre en place le plan d'actions ci-dessus indiqué et l'échéancier d'exécution dudit plan ;
- Recenser les difficultés d'application du nouveau référentiel et les divergences avec le référentiel existant ;
- Préparer une étude d'impact traduisant l'effet de l'adoption des normes IFRS sur la situation financière du groupe.

(*) Les établissements financiers qui font appel public à l'épargne.

- Suite -

Les sociétés et établissements concernés, sont appelés à informer **régulièrement le CMF de l'état d'avancement desdits travaux.**

Aussi les institutions susvisées, sont encouragées à suivre les meilleures pratiques d'information financière pendant la période de transition entre les normes comptables locales et les normes internationales IFRS applicables à compter de 2021.

Il est à signaler, qu'en cas de difficultés ou d'incertitudes, dans la mise en application du référentiel IFRS et afin de se prononcer sur les traitements appropriés, les sociétés concernées sont appelées à consulter le Conseil National de la Comptabilité, organisme chargé, de par les dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable, d'examiner et de donner son avis sur l'application des normes comptables et de traiter les questions relatives à la comptabilité.

Aussi, les sociétés susvisées sont appelées, à exposer au niveau du rapport annuel relatif à l'exercice 2019, les principales dispositions prises pour assurer le succès du projet de transition vers les normes IFRS et le degré d'avancement dudit projet. Cette description pourra comprendre, les mesures générales prises pour traiter les problématiques opérationnelles et de contrôle, ainsi que les risques et incertitudes susceptibles d'affecter l'activité et engendrés par le changement de référentiel comptable.

Enfin lesdites sociétés sont invitées à organiser des communications financières au cours de l'année 2020, à l'attention des différents professionnels de la place afin d'éclairer le public sur les principales divergences d'ores et déjà identifiées entre les méthodes comptables actuellement suivies et celles qui seront adoptées en 2021, ainsi que sur l'impact de l'adoption du référentiel IFRS sur la situation financière du groupe.

AVIS DES SOCIETES

**Emission d'un emprunt obligataire subordonné
sans recours à l'appel public à l'épargne**



بنك الأمان
AMEN BANK

Société Anonyme au capital de 132 405 000 dinars divisé en 26 481 000 actions de nominal 5 dinars

Siège social : Avenue Mohamed V - 1002 Tunis

Identifiant unique : 0000221M

Tél : 71 148 000 - Fax : 71 833 517

E-mail : amenbank@amenbank.com.tn

Objet social : Exercice de la profession bancaire notamment par la mobilisation de l'épargne et l'octroi des crédits

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE
--

« AMEN BANK SUBORDONNE 2020-2 »
--

DE 20 000 000 DINARS SUSCEPTIBLE D'ETRE PORTE A UN MAXIMUM DE 40 000 000 DINARS
--

PRIX D'EMISSION : 100 DINARS

1. Décisions à l'origine de l'émission de l'emprunt obligataire:

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société réunie le 30/06/2020 a autorisé l'émission d'emprunts sous forme Obligataire ou autres pour un montant ne dépassant pas 300 millions de dinars, et a donné au Directoire les pouvoirs nécessaires pour fixer les montants successifs, les modalités pratiques et les conditions des émissions précitées.

Cette autorisation est valable jusqu'à la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2020.

Usant de ces pouvoirs, le Directoire d'Amen Bank, a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de 20 millions de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 40 Millions de dinars, et ce, sans recours à l'Appel Public à l'Epargne, selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel par obligation subordonnée
Catégorie A	5 ans	9,50% et/ou TMM+2,75%	Amortissement Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année et Intérêts Trimestriels à partir du 1 ^{er} trimestre
Catégorie B	5 ans	9,75% et/ou TMM+2,95%	Amortissement et Intérêts In Fine (Coupon unique)

- Suite -

2. Renseignements relatifs à l'émission :

2-1 Montant de l'emprunt:

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 20 Millions de dinars divisé en 200 000 obligations de 100 dinars de nominal susceptible d'être porté à un maximum de 40 Millions de dinars divisé en 400 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant définitif de l'emprunt «Amen Bank Subordonné 2020-2» fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

2-2 Période de souscriptions et de versements :

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **21/07/2020** aux guichets d'AMEN INVEST, intermédiaire en Bourse, et seront clôturées au plus tard le **23/09/2020**. Les souscriptions peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de 40 Millions de Dinars est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 400 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 Millions de dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **23/09/2020**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 Millions de dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **23/09/2020**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **20/10/2020** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

2-3 But de l'émission :

Le but de la présente émission est de :

- Préserver l'adéquation entre les maturités et les taux des ressources et des emplois de la banque en adossant des ressources longues à des emplois longs.
- Renforcer davantage les fonds propres nets de la Banque en application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17/12/1991 qui fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composants des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire sus-visée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

3. Caractéristiques des titres émis :

3-1 Nature, forme et délivrance des titres

La législation sous laquelle les titres sont créés : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le Code des Sociétés Commerciales, livre 4, titre1, sous titre 5 chapitre 3 : des obligations.

Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

Dénomination de l'emprunt : « Amen Bank Subordonné 2020-2 ».

Nature des titres : Titres de créance

Forme des obligations: Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.

- Suite -

Catégorie des titres : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations subordonnées souscrites délivrée par l'intermédiaire en Bourse AMEN INVEST.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi, ainsi que la quantité y afférente.

3-2 Prix de souscription et d'émission

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.

3-3 Date de jouissance des titres en intérêts

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre de la présente émission portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 23/09/2020, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées est fixée au 23/09/2020, soit la date limite de clôture des souscriptions.

3-4 Date de règlement :

Les obligations subordonnées sont payables en totalité à la souscription.

3-5 Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans avec amortissement annuel et paiement trimestriel des intérêts:

Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,75% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 275 points de base. Les 12 mois à considérer vont :

- ✓ du mois de décembre de l'année N-1 au mois de novembre de l'année N pour l'échéance du 23/12 ;
- ✓ du mois de mars de l'année N-1 au mois de février de l'année N pour l'échéance du 23/03 ;
- ✓ du mois de juin de l'année N-1 au mois de mai de l'année N pour l'échéance du 23/06 ;
- ✓ du mois de septembre de l'année N-1 au mois d'août de l'année N pour l'échéance du 23/09.

Taux fixe : Taux annuel brut de 9,50% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie B d'une durée de 5 ans (coupon unique) :

Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,95% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 295 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de septembre de l'année N-1 au mois d'août de l'année N.

Une obligation à coupon unique est un titre dont le remboursement s'effectue à l'échéance uniquement avec le paiement des intérêts capitalisés.

- Suite -

Taux fixe : Taux annuel brut de 9,75% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Une obligation à coupon unique est un titre dont le remboursement s'effectue à l'échéance uniquement avec le paiement des intérêts capitalisés.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

3-6 Amortissement et remboursement :

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie A feront l'objet d'un amortissement annuel de 20 DT par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commence à la première année.

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie B feront l'objet d'un remboursement coupon unique in fine à l'échéance.

L'emprunt sera amorti en totalité le 23/09/2025 pour la catégorie A et B.

3-7 Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

3-8 Paiement :

Pour la catégorie A :

- ✓ Le paiement trimestriel des intérêts sera effectué à terme échu le 23 décembre, le 23 mars, le 23 juin et le 23 septembre;
- ✓ Le remboursement du capital dû sera effectué à terme échu le 23 septembre de chaque année ;

Le premier paiement des intérêts aura lieu le **23 /12/2020** pour la catégorie A ;

La dernière échéance est prévue pour le **23/09/2025** pour la catégorie A.

Pour la catégorie B : Remboursement à l'échéance (coupon unique).

- ✓ Le remboursement du capital dû sera effectué à terme échu le **23/09/2025** ;
- ✓ Pour la catégorie B, les intérêts sont capitalisés et payés à l'échéance le **23/09/2025**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital pour les deux catégories seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

3-9 Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui à une date donnée, égalise à ce taux, et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 9,50% l'an pour la catégorie A, et de 9,75% pour la catégorie B pour le présent emprunt subordonné.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Juin 2020 à titre indicatif, qui est égale à 7,525%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt pour la catégorie A et B, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 10,275% pour la catégorie A et 10,479% pour la catégorie B. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,75% pour la catégorie A et de 2,954% pour la catégorie B, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

- Suite -

3-10 Durée totale :

Les obligations du présent emprunt obligataire subordonné sont émises selon deux catégories :

- Catégorie A : sur une durée de vie totale de 5 ans (amortissement annuel)
- Catégorie B : sur une durée de vie totale de 5 ans (Coupon unique)

3-11 Durée de vie moyenne :

La durée de vie moyenne des obligations du présent emprunt obligataire subordonné est de :

- Catégorie A : 3 ans (amortissement annuel)
- Catégorie B : 5 ans (Coupon unique)

3-12 Duration (souscription à taux fixe) :

La duration pour les obligations du présent emprunt obligataire subordonné est de :

- Catégorie A : à taux fixe de 9,50% est de 2,573 années
- Catégorie B : à taux fixe de 9,75% est de 5 années

3-13 Mode de placement :

Il s'agit d'un **placement privé**. L'émission de cet emprunt se fera **sans recours à l'Appel Public à l'Epargne**. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.

3-14 Cessibilité des obligations :

Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.**

3-15 Rang de la créance et maintien de l'emprunt à son rang

✓ **Rang de créance** : En cas de liquidation de l'AMEN BANK, le remboursement du nominal des obligations subordonnées de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement du nominal des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 et suivants du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

✓ **Maintien de l'emprunt à son rang** : L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

3-16 Garantie

Le présent emprunt subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie.

3-17 Notation

Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté.

- Suite -

3-18 Domiciliation de l'emprunt :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre des obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'«Emprunt Subordonné Amen Bank 2020-2 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **Amen Invest-Intermédiaire** en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligation y afférentes.

3-19 Fiscalité des titres :

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

3-20 Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du Tribunal de première instance de Tunis.

3-21 Mode de représentation des porteurs des obligations subordonnées:

Même mode de représentation que les porteurs d'obligations ordinaires.

3-22 Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- ✓ **Nature du titre :** L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination)
- ✓ **Qualité de crédit de l'émetteur :** Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

3-23 Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

Automobile Réseau Tunisien et Services ARTES
Siège Social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 -1002 Tunis

La société AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN ET SERVICES «ARTES », tiendra son Assemblée Générale Ordinaire prévue pour le mardi 18 Aout 2020 à neuf heures (9H00) au Régency Hotel Gammart, avec la possibilité de participer en visioconférence et ce afin de se conformer à la conjoncture actuelle de l'Etat Tunisien qui continu à lutter contre la pandémie du Covid-19.

Les actionnaires souhaitant participer à l'Assemblée Générale Ordinaire en visioconférence peuvent adresser leurs adresses mails accompagnés par l'attestation de propriété de leurs actions à l'adresse suivante «agoartes@renault.com.tn» cinq (5) jours avant la tenue de l'Assemblée afin de recevoir les invitations. Le formulaire de vote par correspondance ainsi que le pouvoir à télécharger directement de l'adresse suivante : www.renault.tn/decouvrezRenault/renault-en-tunisie

Ladite Assemblée Générale Ordinaire se délibérera sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture des rapports du Conseil d'administration sur l'activité de la société ainsi que du groupe ARTES durant l'exercice 2019 ;
- 2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers dudit exercice et sur les conventions visées par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;
- 3- Approbation, des rapports du conseil d'administration, états financiers et conventions ;
- 4- Affectation des résultats nets de l'exercice 2019 ;
- 5- Quitus pour l'exercice 2019 aux administrateurs, et fixation des jetons de Présence ;
- 6- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés du groupe ARTES arrêtés au 31/12/2019 ;
- 7- Approbation des états financiers consolidés du groupe ARTES arrêtés au 31/12/2019 ;
- 8- Renouvellement mandat d'un administrateur ;
- 9- Nomination de deux administrateurs indépendants ;
- 10- Renouvellement mandat du commissaire aux comptes ;
- 11- Pouvoirs pour formalités.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la banque qui en assume l'entière responsabilité.

2020 - AS - 1017

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
4^{ème}Tranche - Lot B6 Tunis 1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92		188,603	195,026	195,053	
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07		128,808	133,141	133,161	
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99		108,693	111,882	111,896	
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17		114,417	118,772	118,790	
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01		112,884	116,612	116,626	
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18		108,832	113,686	113,705	
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08		109,304	112,518	112,531	
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92		45,027	45,994	45,999	
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94		31,415	32,457	32,465	
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09		105,929	109,842	109,860	
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07		16,707	17,196	17,199	
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		121,384	124,256	124,269	
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08		1,159	1,170	1,170	
14	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17		111,984	116,078	116,091	
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15		11,040	11,368	11,369	
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07		156,564	163,169	163,192	
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07		11,084	11,370	11,371	
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
18	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06		1,742	1,800	1,802	
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
19	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93		60,901	62,358	62,365	
20	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94		129,454	130,319	130,627	
21	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01		112,135	106,419	107,102	
22	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20		-	103,547	103,563	
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
23	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		136,744	131,383	131,737	
24	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		510,165	504,536	505,545	
25	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08		128,967	123,973	125,315	
26	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08		135,741	120,659	120,669	
27	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08		130,499	125,545	125,558	
28	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09		112,462	107,347	107,358	
29	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09		109,116	98,223	98,455	
30	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08		179,510	165,929	166,139	
31	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10		96,478	91,874	92,640	
32	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11		118,731	120,577	120,985	
33	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		169,247	159,614	161,015	
34	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		144,657	142,855	143,234	
35	FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15		103,478	92,601	93,063	
35	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07		22,654	21,035	21,199	
36	STB EVOLUTIF FCP *	STB FINANCE	19/01/16		92,975	88,592	88,894	
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
37	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04		2087,476	2101,230	2110,522	
38	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08		129,316	121,168	122,045	
39	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09		201,273	188,318	192,218	
40	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09		17,721	16,538	16,798	
41	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06		2,784	2,739	2,774	
42	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06		2,466	2,464	2,493	
43	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14		75,837	65,788	66,812	
44	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09		1,164	1,146	1,167	
45	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15		1,226	1,258	1,259	
46	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15		1,166	1,166	1,174	
47	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15		1,137	1,124	1,133	
48	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15		118,999	110,912	112,166	
49	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08		131,708	130,515	131,205	
50	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17		1133,301	1085,248	1104,020	
51	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17		11,951	12,313	12,579	
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17		10,127	9,463	9,668	
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>								
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00		93,956	83,052	83,571	
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
54	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	21/04/20	5,271	109,695	107,436	107,450
55	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	29/05/20	5,838	102,952	99,295	99,305
56	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	106,235	105,714	105,729
57	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	18/05/20	5,498	104,788	102,882	102,898
58	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	29/05/20	6,557	106,654	104,433	104,453
59	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	29/05/20	4,926	108,650	107,431	107,448

60	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/20	5,504	106,238	104,213	104,227
61	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	24/04/20	5,033	103,341	101,464	101,479
62	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/20	3,119	103,510	102,249	102,257
63	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	06/04/20	6,190	107,338	105,077	105,091
64	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/20	6,607	109,277	106,937	106,955
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/20	4,325	105,949	104,129	104,141
66	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/20	3,894	104,849	103,408	103,418
67	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	12/06/20	5,154	104,910	103,059	103,073
68	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/20	4,602	105,102	103,048	103,059
69	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/20	5,870	104,538	102,229	102,245
70	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/20	3,816	106,500	105,341	105,354
71	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	18/05/20	5,930	104,751	102,408	102,422
72	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/20	5,451	104,017	101,970	101,981
73	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/20	4,191	106,872	105,443	105,456
74	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/20	4,167	103,322	101,646	101,657
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
75	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/20	3,789	105,166	105,573	105,587
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	5,877	105,649	103,546	103,570
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,827	106,572	105,252	105,280
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
78	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	29/05/20	8,589	110,621	108,050	108,299
SICAV MIXTES								
79	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	21/04/20	1,398	62,748	58,075	58,311
80	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/20	1,432	96,337	88,568	89,150
81	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	06/04/20	0,761	18,466	18,314	18,352
82	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	12/06/20	11,049	302,994	275,841	275,893
83	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/20	40,291	2323,978	2114,557	2124,753
84	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	13/05/20	3,091	74,850	72,478	72,641
85	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	12/05/20	2,288	57,242	55,807	55,812
86	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	113,302	106,046	106,413
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
87	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	05/05/20	0,323	11,494	11,325	11,375
88	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	05/05/20	0,289	13,700	12,833	12,918
89	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	18/05/20	0,397	16,225	14,536	14,669
90	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	18/05/20	0,469	13,957	12,938	13,055
91	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	29/05/20	6,174	154,051	148,080	148,093
92	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,038	8,617	8,728
93	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	28/05/20	5,692	116,092	100,622	100,574
94	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	89,378	76,233	76,476
95	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	93,397	77,003	77,039
96	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/20	3,901	98,086	98,618	98,712
97	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	98,741	87,062	87,834
98	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	9,984	9,405	9,542
99	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	17/02/20	2,167	96,139	90,531	90,792
100	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	21/04/20	3,510	153,406	139,089	140,188
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
101	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	29/05/20	1,325	105,212	94,160	95,845
102	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	0,695	114,873	111,815	112,158
103	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	120,725	111,059	112,690
104	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,092	191,573	183,506	186,126
105	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	3,543	179,797	170,688	171,970
106	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,376	161,038	163,451	165,125
107	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	18/05/20	0,213	23,160	22,171	22,601
108	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	144,945	134,470	136,470
109	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	138,623	136,243	136,659
110	TUNISIAN EQUITY FUND **	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
111	FCP SMART EQUITY 2 **	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	19/05/20	34,146	1037,520	En liquidation	En liquidation
112	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	29/05/20	202,368	5860,990	5152,445	5206,668
113	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5281,119	5123,862	5219,224
114	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/20	3,269	90,737	83,140	84,275
115	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	29/05/20	246,769	5065,783	4355,595	4385,121
116	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	28/04/20	0,143	9,947	9,810	9,989
117	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/20	9,216	165,770	158,355	159,271
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
119	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,702	120,893	123,826	125,461
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
120	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	20/04/20	293,487	11 311,257	10130,168	10339,527

* Initialement dénommé FCP AL HIKMA

** FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse de la société Tunisie Valeurs, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. BH ASSUANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
10. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
11.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
12.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
13. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
14. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
15. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
16.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
17.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
18. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
19. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
20. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
21. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
22.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
23.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
30. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188

32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equiptement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
63. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
65. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
66. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
67. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Anney, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
45. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
46. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
47. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
48. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
49. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
50. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
51. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
52. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
53. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
54. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
55. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
56. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleïla -Sfax El Jadida-	74 401 510
57. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
58. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910

DERNIERE MISE A JOUR : 28/07/2020

59.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
60. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411

96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
14	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
18	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
19	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
20	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
21	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
22	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
23	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
24	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis

25	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
26	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
28	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
29	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
30	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
32	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
40	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
41	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
44	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
52	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
53	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 28/07/2020

54	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
56	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
68	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
69	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
74	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
81	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 28/07/2020

82	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
86	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
88	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
89	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
90	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
91	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
92	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
93	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
94	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
96	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
97	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
98	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
99	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
100	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
101	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
102	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
104	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
107	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
108	TUNISIAN EQUITY FUND (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
109	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis

110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
119	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
120	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
6	CDC AMORÇAGE	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AL HIFADH SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2020

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration du 03 Avril 2020 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers trimestriels de la société « AL HIFADH SICAV » et la vérification de la composition de l'actif net pour la période allant du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2020. Ces états financiers font ressortir un total bilan de 6 510 773,689 TND, un actif net de 6 488 586,751 TND et un bénéfice net trimestriel de 80 231,845 TND.

A notre avis, les états financiers trimestriels ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société «AL HIFADH SICAV » au 30 Juin 2020, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Nous attirons l'attention sur la note 2.2.2 « Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées » des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « AL HIFADH SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Par ailleurs, nous attirons l'attention sur la note 1 « Fait marquant de la période », qui décrit la situation liée à la pandémie COVID-19.

Notre opinion ne comporte pas de réserve à l'égard de ces points.

Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

Tunis, le 27 juillet 2020

Le Commissaire aux Comptes :
Mahmoud ELLOUMI

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2020
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Actif	Note	30-juin-20	30-juin-19	31-déc.-19
Portefeuille-titres	3.1	3 946 028,051	4 057 789,349	3 881 785,047
Obligations de sociétés		1 199 488,030	1 381 648,589	1 376 524,605
Emprunts d'Etat		2 426 158,021	2 459 074,760	2 505 260,442
Titres des Organismes de Placement Collectif		320 382,000	217 066,000	0,000
Placements monétaires et disponibilités	3.3	2 558 686,108	2 044 008,140	2 605 103,017
Placements monétaires		1 727 476,967	1 761 963,665	1 783 188,818
Disponibilités		831 209,141	282 044,475	821 914,199
Créances d'exploitation	3.5	6 059,530	5 705,071	9 069,312
Total Actif		6 510 773,689	6 107 502,560	6 495 957,376
Passif				
Opérateurs Crédeurs	3.6	11 152,763	12 862,049	12 181,037
Autres crédeurs divers	3.7	11 034,175	11 700,623	18 236,627
Total Passif		22 186,938	24 562,672	30 417,664
Actif net		6 488 586,751	6 082 939,888	6 465 539,712
Capital	3.8	6 296 433,937	5 925 072,568	6 126 842,339
Sommes distribuables	3.11	192 152,814	157 867,320	338 697,373
Sommes distribuables des exercices antérieurs		27,535	2,636	2,725
Sommes distribuables de la période		192 125,279	157 864,684	338 694,648
Actif net		6 488 586,751	6 082 939,888	6 465 539,712
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		6 510 773,689	6 107 502,560	6 495 957,376

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Note	Période du 1 ^{er} Avril au 30 Juin 2020	Période du 1 ^{er} Janvier au 30 Juin 2020	Période du 1 ^{er} Avril au 30 Juin 2019	Période du 1 ^{er} Janvier au 30 Juin 2019	Période du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre 2019	
Revenus du portefeuille titres	3.2	51 356,768	104 442,102	57 019,793	128 888,703	231 824,217
Revenus des obligations		18 763,676	39 255,832	24 288,695	55 467,796	92 273,326
Revenus des emprunts d'Etat		32 593,092	65 186,270	32 731,098	73 420,907	139 550,891
Revenus des placements monétaires	3.4	51 859,471	117 124,568	59 033,530	113 129,826	235 985,644
Revenus des billets de trésorerie		38 696,936	91 835,839	51 350,387	104 852,399	193 165,449
Revenus des certificats de dépôt		5 185,163	5 185,163	2 022,650	2 022,650	15 178,864
Revenus des comptes à vue		7 977,372	20 103,566	5 660,493	6 254,777	27 641,331
Total des revenus des placements		103 216,239	221 566,670	116 053,323	242 018,529	467 809,861
Intérêts des mises en pension		0,000	0,000	0,000	(6 557,983)	(6 557,983)
Charges de gestion des placements	3.9	(11 152,761)	(22 497,950)	(12 862,047)	(26 841,003)	(51 159,912)
Revenus nets des placements		92 063,478	199 068,720	103 191,276	208 619,543	410 091,966
Autres charges	3.10	(6 399,539)	(13 388,247)	(7 501,401)	(14 386,265)	(26 655,787)
Résultat d'exploitation		85 663,939	185 680,473	95 689,875	194 233,278	383 436,179
Régularisation du résultat d'exploitation		8 767,348	6 444,806	(29 723,869)	(36 368,594)	(44 741,531)
Sommes distribuables de la période		94 431,287	192 125,279	65 966,006	157 864,684	338 694,648
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(8 767,348)	(6 444,806)	29 723,869	36 368,594	44 741,531
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(5 476,094)	(10 930,107)	(4 600,208)	10 872,003	(1 133,810)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		44,000	44,000	1 451,350	(19 548,650)	(13 223,460)
Frais de négociation de titres		0,000	0,000	(1 033,830)	(1 033,830)	(1 054,150)
Résultat net de la période		80 231,845	174 794,366	91 507,187	184 522,801	368 024,759

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 1 ^{er} Avril au 30 Juin 2020	Période du 1 ^{er} Janvier au 30 Juin 2020	Période du 1 ^{er} Avril au 30 Juin 2019	Période du 1 ^{er} Janvier au 30 Juin 2019	Période du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre 2019
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	80 231,845	174 794,366	91 507,187	184 522,801	368 024,759
Résultat d'exploitation	85 663,939	185 680,473	95 689,875	194 233,278	383 436,179
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(5 476,094)	(10 930,107)	(4 600,208)	10 872,003	(1 133,810)
Plus ou moins-values réalisées sur cession des titres	44,000	44,000	1 451,350	(19 548,650)	(13 223,460)
Frais de négociation de titres	0,000	0,000	(1 033,830)	(1 033,830)	(1 054,150)
Distributions de dividendes	(338 670,865)	(338 670,865)	(360 936,891)	(360 936,891)	(360 936,891)
Transaction sur capital	347 488,385	186 923,538	(1 234 064,789)	(1 442 840,475)	(1 243 742,609)
Souscription	4 940 431,147	5 914 960,453	5 198 458,166	10 447 446,702	14 935 477,569
Capital	4 948 200,000	5 881 600,000	5 403 500,000	10 445 200,000	14 827 800,000
Régularisation des sommes non distribuables	(75 604,731)	(88 782,635)	(69 445,910)	(129 887,593)	(187 648,507)
Régularisation des sommes distribuables	67 835,878	122 143,088	(135 595,924)	132 134,295	295 326,076
Rachat	4 592 942,762	5 728 036,915	6 432 522,955	11 890 287,177	16 179 220,178
Capital	4 612 600,000	5 698 200,000	6 633 300,000	11 870 300,000	16 043 000,000
Régularisation des sommes non distribuables	(70 427,668)	(85 860,340)	(85 415,260)	(148 515,696)	(203 847,324)
Régularisation des sommes distribuables	50 770,430	115 697,255	(115 361,785)	168 502,873	340 067,502
Variation de l'actif net	89 049,365	23 047,039	(1 503 494,493)	(1 619 254,565)	(1 236 654,741)
Actif net					
En début de période	6 399 537,386	6 465 539,712	7 586 434,381	7 702 194,453	7 702 194,453
En fin de période	6 488 586,751	6 488 586,751	6 082 939,888	6 082 939,888	6 465 539,712
Nombre d'actions					
En début de période	60 608	62 130	72 329	74 282	74 282
En fin de période	63 964	63 964	60 031	60 031	62 130
Valeur liquidative	101,441	101,441	101,329	101,329	104,065
Taux de rendement de la période	1,234%	2,717%	1,240%	2,411%	5,049%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30 JUIN 2020

Présentation de la société :

AL HIFADH SICAV est une société d'investissement à capital variable de distribution de catégorie obligataire régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 10 juin 2008 et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 5 décembre 2007.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, AL HIFADH SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 35% au titre des revenus des capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire et dont la rémunération est supérieure, au 1er janvier de l'année de décompte desdits revenus, au TMM moyen diminué d'un point et de 20% pour les autres placements.

1. Fait marquant de la période

Le premier semestre de l'année 2020 a été marqué par une crise sanitaire liée au Covid-19. Cette crise a entraîné une grande incertitude économique et une forte volatilité du marché financier à l'échelle mondiale.

Cette pandémie se développe en Tunisie officiellement depuis le 2 mars 2020 ce qui a entraîné la fermeture des frontières terrestres et aériennes à partir du 18 mars et un confinement total ainsi que l'interdiction de tous déplacements entre les agglomérations à partir du 20 mars.

Face à cette pandémie, le gestionnaire de la société « Al Hifadh SICAV » a activé son plan de continuité d'activité (PCA) pour assurer à la clientèle l'accès, dans des conditions suffisantes, aux services offerts.

Cette situation peut entraîner dans les prochains mois, une dégradation importante de la croissance dont l'estimation de l'impact financier éventuel sur « Al Hifadh SICAV » ne peut être faite d'une manière raisonnable à ce stade.

2. Référentiel et principes comptables appliqués :

Les états financiers intermédiaires d'AL HIFADH-SICAV arrêtés au 30 Juin 2020, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

2.1. Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers d'AL HIFADH SICAV arrêtés au 30/06/2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2.2. Principes comptables appliqués :

Les états financiers d'AL HIFADHSICAV sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en BTA et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

2.2.2. Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées.

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Juin 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la SICAV figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués, au 30 Juin 2020 au coût amorti, compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société « AL HIFADH SICAV » ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

2.2.3 Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués en date d'arrêt à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.2.4 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. Les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30 Juin 2020	% actif
Titres OPCVM				
<u>Titres SICAV</u>		320 382,000	320 382,000	4,921%
SICAV TRESOR	3 000	320 382,000	320 382,000	4,921%
<u>Obligations de sociétés admises à la cote</u>		1 164 253,620	1 199 488,030	18,423%
AMEN BANK SUB 2011	2 047	40 928,120	42 459,846	0,652%
ATL 2019-1	1 000	100 000,000	105 273,600	1,617%
BH 2009-B	4 000	153 600,000	156 857,600	2,409%
BTE 2010-B	6 000	330 000,000	342 153,600	5,255%
BTE 2019-1	1 000	100 000,000	104 348,800	1,603%
BTE 2010-B	2 000	20 000,000	20 654,400	0,317%
HANNIBAL LEASE 2015-02	5 000	100 000,000	101 560,000	1,560%
HANNIBAL LEASE 2016-01	6 000	120 000,000	120 038,400	1,844%
UIB 2009/1 (20 ANS)	2 801	139 725,500	146 013,384	2,243%
UIB SUB 2015	1 500	60 000,000	60 128,400	0,924%
<u>Titres de créance émis par le Trésor négociables sur le marché financier</u>		2 625 746,000	2 426 158,021	37,264%
Obligations de l'Etat		3 173,500	3 226,784	0,050%
EMPRUNT ETAT 2014 C/6,35%	46	2 190,000	2 228,201	0,034%
EMPRUNT ETAT2014 B/6.15%	50	983,500	998,583	0,015%
Bons du trésor assimilables		2 622 572,500	2 422 931,237	37,214%
BTA 6.9% 9 MAI 2022 (15 ans)	2 364	2 622 572,500	2 422 931,237	37,214%
TOTAL		4 110 381,620	3 946 028,051	60,608%

3.2 Les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent 104 442,102 TND pour la période du 01/01 au 30/06/2020 et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du 1 ^{er} Avril au 30 Juin 2020	Période du 1 ^{er} Janvier au 30 Juin 2020	Période du 1 ^{er} Avril au 30 Juin 2019	Période du 1 ^{er} Janvier au 30 Juin 2019	Période du 1 ^{er} janvier au 31 Décembre 2019
Revenus des obligations et valeurs assimilées	51 356,768	104 442,102	57 019,793	128 888,703	231 824,217
<u>Revenus des obligations de sociétés</u>	<u>18 763,676</u>	<u>39 255,832</u>	<u>24 288,695</u>	<u>55 467,796</u>	<u>92 273,326</u>
- intérêts	18 763,676	39 255,832	24 288,695	55 467,796	92 273,326
- primes de remboursement	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
<u>Revenus des Emprunts d'Etat</u>	<u>32 593,092</u>	<u>65 186,270</u>	<u>32 731,098</u>	<u>73 420,907</u>	<u>139 550,891</u>
- intérêts	32 593,092	65 186,270	32 731,098	73 420,907	139 550,891
- primes de remboursement	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
TOTAL	51 356,768	104 442,102	57 019,793	128 888,703	231 824,217

3.3 Les placements monétaires et disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2020 à 2 558 686 ,108 TND se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif
Placements monétaires		1 714 364,479	1 727 476,967	26,533%
Emetteur Electrostar				
<u>Billets de trésorerie</u>	2	388 694,303	395 258,203	6,071%
ELECTROSTAR 200J 13/05/2020 (13,00%)	1	94 611,399	95 863,341	1,472%
ELECTROSTAR 70J 29/04/2020 (13,00%)	1	294 082,904	299 394,862	4,598%
Emetteur STEQ				
<u>Billets de trésorerie</u>	1	534 437,299	535 314,825	8,222%
STEQ 120J 24/06/2020 (11,00%)	1	534 437,299	535 314,825	8,222%
Emetteur GIF				
<u>Billets de trésorerie</u>	1	543 972,603	547 871,458	8,415%
GIF 40J 05/06/2020 (12,50%)	1	543 972,603	547 871,458	8,415%
Emetteur AMS				
<u>Billets de trésorerie</u>	1	247 260,274	249 032,481	3,825%
AMS 40J 05/06/2020 (12,50%)	1	247 260,274	249 032,481	3,825%
Disponibilités		831 209,141	831 209,141	12,767%
Dépôts à vue		831 209,141	831 209,141	12,767%
Sommes à l'encaissement		0,000	0,000	0,000%
Sommes à régler		0,000	0,000	0,000%
TOTAL		2 545 573,620	2 558 686,108	39,299%

3.4. Les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01/2020 au 30/06/2020 à 117 124,568 TND et représente le montant des intérêts au titre de la même période sur les placements monétaires et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1 ^{er} Avril au 30 Juin 2020	Période du 1 ^{er} Janvier au 30 Juin 2020	Période du 1 ^{er} Avril au 30 Juin 2019	Période du 1 ^{er} Janvier au 30 Juin 2019	Période du 1 ^{er} janvier au 31 Décembre 2019
Intérêts des billets de trésorerie	38 696,936	91 835,839	51 350,387	104 852,399	193 165,449
Intérêts des certificats de dépôt	5 185,163	5 185,163	2 022,650	2 022,650	15 178,864
Intérêts des comptes courants	7 977,372	20 103,566	5 660,493	6 254,777	27 641,331
TOTAL	51 859,471	117 124,568	59 033,530	113 129,826	235 985,644

3.5. Les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent à 6 059,530 TND au 30/06/2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	Montant au 30/06/2020	Montant au 30/06/2019	Montant au 31/12/2019
Retenues à la source sur titres achetés en bourse	59,530	905,071	69,312
Agios créditeurs à recevoir	6 000,000	4 800,000	9 000,000
TOTAL	6 059,530	5 705,071	9 069,312

3.6. Les opérateurs Créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2020 à 11 152,763 TND et représente le montant de la rémunération due au gestionnaire, dépositaire et aux distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 30/06/2020	Montant au 30/06/2019	Montant au 31/12/2019
Rémunération Distributeurs	3 983,131	4 593,590	4 350,370
Rémunération Gestionnaire	4 779,752	5 512,304	5 220,439
Rémunération Dépositaire	2 389,880	2 756,155	2 610,228
TOTAL	11 152,763	12 862,049	12 81,037

3.7. Autres Créditeurs Divers :

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2020 à 11 034,175 TND et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires du commissaire aux comptes et les jetons de présence des administrateurs et les autres impôts et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 30/06/2020	Montant au 30/06/2019	Montant au 31/12/2019
Redevance CMF	515,761	567,894	561,047
Provision jeton de présence	4 808,630	4 792,028	10 841,396
Honoraires commissaire aux comptes	3 232,320	4 463,098	6 757,690
TCL	77,464	77,603	76,494
Impôt à payer	2 400,000	1 800,000	0,000
TOTAL	11 034,175	11 700,623	18 36,627

3.8. Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période du 01/01/2020 au 30/06/2020 se détaillent ainsi :

<u>Capital au 01/01/2020</u>	
Montant (en nominal)	6 213 000,000
Nombre de titres	62 130
Nombre d'actionnaires	258
<u>Souscriptions réalisées (en nominal)</u>	
Montant	5 881 600,000
Nombre de titres émis	58 816
<u>Rachats effectués (en nominal)</u>	
Montant	5 698 200,000
Nombre de titres rachetés	56 982
<u>Capital au 30/06/2020</u>	
Montant (en nominal)	6 396 400,000
Sommes non distribuables	-99 966,063
Montant du capital au 30/06/2020	6 296 433,937
<u>Nombre de titres</u>	63 964
Nombre d'actionnaires	212

Les sommes non distribuables correspondent d'une part aux variations des plus ou moins-values potentielles sur titres et des plus ou moins-values réalisées sur cession de titres, diminuées des frais de négociation, et d'autre part aux régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 30/06/2020 :

Désignation	Montant au 30/06/2020	Montant au 30/06/2019	Montant au 31/12/2019
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres OPCVM	0,000	1 236,000	0,000
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur obligations et valeurs assimilées	-10 930,107	9 636,003	-1 133,810
Plus (ou moins) values réalisées sur cession titres OPCVM	0,000	1 418,000	8 452,000
Plus (ou moins) values réalisées sur cession obligations et valeurs assimilées	44,000	-20 966,650	-21 675,460
Frais de négociation de titres	0,000	-1 033,830	-1 054,150
RESULTATS NON DISTRIBUTABLES DE LA PERIODE	-10 886,107	-9 710,477	-15 411,420
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	-86 157,661	-86 945,058	-86 945,058
Régularisations sommes non distribuables souscriptions	-88 782,635	-129 887,593	-187 648,507
Régularisations sommes non distribuables rachats	85 860,340	148 515,696	203 847,324
TOTAL SOMMES NON DISTRIBUTABLES	-99 966,063	-78 027,432	-86 157,661

3.9. Les charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01/2020 au 30/06/2020 à 22 497,950 TND et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1 ^{er} Avril au 30 Juin 2020	Période du 1 ^{er} Janvier au 30 Juin 2020	Période du 1 ^{er} Avril au 30 Juin 2019	Période du 1 ^{er} Janvier au 30 Juin 2019	Période du 1 ^{er} janvier au 31 Décembre 2019
Rémunération distributeurs (TSB et TSI)	3 983,129	8 034,982	4 593,588	9 586,074	18 271,394
Rémunération gestionnaire (TSI)	4 779,752	9 641,974	5 512,304	11 503,286	21 925,674
Rémunération dépositaire (TSB)	2 389,880	4 820,994	2 756,155	5 751,643	10 962,844
TOTAL	11 152,761	22 497,950	12 862,047	26 841,003	51 159,912

3.10. Les autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01/2020 au 30/06/2020 à 13 388,247 TND et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1 ^{er} Avril au 30 Juin 2020	Période du 1 ^{er} Janvier au 30 Juin 2020	Période du 1 ^{er} Avril au 30 Juin 2019	Période du 1 ^{er} Janvier au 30 Juin 2019	Période du 1 ^{er} janvier au 31 Décembre 2019
Rémunération commissaire aux comptes	1 616,160	3 565,953	2 858,892	5 078,112	7 372,704
Redevance CMF	1 593,210	3 213,913	1 837,385	3 834,335	7 308,377
Jetons de présence	2 983,617	5 967,234	2 572,638	4 791,858	10 841,226
Contribution sociale de solidarité	0,000	200,000	0,000	200,000	200,000
Autres impôts	206,552	441,147	232,486	481,960	933,480
TOTAL	6 399,539	13 388,247	7 501,401	14 386,265	26 655,787

3.11. Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 30/06/2020 :

Désignation	Résultats distribuables	Régularisations Souscriptions	Régularisations Rachats	Sommes distribuables
Exercice n-1 et antérieurs	26,508	9,010	-7,983	27,535
Exercice n	185 680,473	122 134,078	-115 689,272	192 125,279
Sommes Distribuables				192 152,814

4. Autres informations :

4.1- Engagement hors bilan

A la date du 30 Juin 2020, AL HIFADH-SICAV n'a pas d'engagement hors bilan.

4.2- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de AL HIFADH SICAV est confiée à la Tuniso-Seoudienne d'Investissement " TSI", Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 0,3% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSB (Ex STUSID BANK) assure les fonctions de dépositaire pour AL HIFADH SICAV, consistant notamment à conserver les titres et les fonds de la SICAV et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, La TSB perçoit une rémunération TTC de 0,15% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la TSB assurent le rôle de distributeur des actions d'AL HIFADH SICAV. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,25% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.

SICAV OPPORTUNITY

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2020

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2020

Introduction

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et conformément aux dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV OPPORTUNITY arrêtés au 30 Juin 2020 faisant apparaître un total bilan de 651 366,997 Dinars et un actif net de 636 661,253 Dinars.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers arrêtés au 30 Juin 2020, dans tous leurs aspects significatifs, ne donnent pas une image fidèle, de la situation financière trimestrielle de la société SICAV OPPORTUNITY telle qu'arrêtée en conformité avec le Système Comptable des Entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 3.3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la SICAV OPPORTUNITY pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes.

Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et règlementaires

Au 30 Juin 2020, le capital de la SICAV OPPORTUNITY est inférieur à 1 million de dinars et ce depuis le 24 Avril 2020. Conformément à l'article 3 de la loi 2001-83 du 24 Juillet 2001, dans le cas où cette situation dépasse les 90 jours, le conseil d'administration doit procéder à la dissolution de la SICAV.

Tunis, le 27 juillet 2020
Le Commissaire aux Comptes :
ABC AUDIT & CONSEIL
Walid AMOR

BILANS COMPARES		NOTE	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
ACTIF					
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	365 377,255	473 362,276	398 074,449
AC1-A	ACTIONS ET DROITS RATTACHES		312 813,705	417 864,098	338 790,796
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		23 695,990	30 589,149	31 461,125
AC1-C	AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		28 867,560	24 909,029	27 822,528
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	285 989,742	200 183,562	146 144,208
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		285 976,908	194 491,329	146 066,397
AC2-B	DISPONIBILITES		12,834	5 692,233	77,811
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	0,000	1 424,210	56 347,736
TOTAL ACTIF			651 366,997	674 970,048	600 566,393
PASSIF					
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	1 089,646	1 166,640	1 067,821
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	13 616,098	11 273,140	19 646,565
TOTAL PASSIF			14 705,744	12 439,780	20 714,386
ACTIF NET			636 661,253	662 530,268	579 852,007
CP1	CAPITAL	CP1	653 573,192	665 790,655	584 795,880
CP2	SOMMES CAPITALISABLES	CP2	-16 911,939	-3 260,387	-4 943,873
CP2-A	RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		-9 667,126	-3 897,670	-5 871,116
CP2-B	REGUL. RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		-1 440,389	637,283	927,243
CP2-C	RESULTAT CAPITALISABLE DE L'EXERCICE CLOS		-4 943,873	0,000	0,000
CP2-D	REGUL DU RESULTAT CAPITALISABLE DE L'EXERCICE CLOS		-860,551	0,000	0,000
ACTIF NET			636 661,253	662 530,268	579 852,007
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			651 366,997	674 970,048	600 566,393

ETATS DE RESULTAT COMPARES		Note	Période du	Période du	Période du	Période du	Période du
			01/04/2020	01/01/2020	01/04/2019	01/01/2019	01/01/2019
			Au	Au	Au	Au	Au
			30/06/2020	30/06/2020	30/06/2019	30/06/2019	31/12/2019
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	287,205	609,856	8 141,970	8 501,968	17 005,928
PR1-A	REVENUS DES ACTIONS		0,000	0,000	7 661,980	7 661,980	15 429,940
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		287,205	609,856	479,990	839,988	1 575,988
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	2 458,202	4 668,731	2 513,931	5 497,446	11 524,293
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR A COURT TERME		2 458,202	4 668,731	2 513,931	5 497,446	11 524,293
REVENUS DES PLACEMENTS			2 745,407	5 278,587	10 655,901	13 999,414	28 530,221
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-2 965,029	-5 993,096	-4 270,041	-8 372,704	-15 265,117
REVENU NET DES PLACEMENTS			-219,622	-714,509	6 385,860	5 626,710	13 265,104
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-4 290,637	-8 952,617	-4 855,291	-9 524,380	-19 136,220
RESULTAT D'EXPLOITATION			-4 510,259	-9 667,126	1 530,569	-3 897,670	-5 871,116
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		-1 513,256	-1 440,389	464,702	637,283	927,243
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE			-6 023,515	-11 107,515	1 995,271	-3 260,387	-4 943,873
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		1 513,256	1 440,389	-464,702	-637,283	-927,243
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		20 054,588	-33 230,116	8 509,415	-11 137,040	-29 453,268
PR4-C	+/- VAL.REAL./CESSION DE TITRES		-3 521,947	8 216,540	-4 249,223	-942,600	-10 888,900
PR4-D	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES		-249,982	-1 845,682	-252,474	-594,010	-1 927,260
RESULTAT NET DE LA PERIODE			11 772,400	-36 526,384	5 538,287	-16 571,320	-48 140,544

		Période du	Période du	Période du	Période du	Période du
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET		01/04/2020	01/01/2020	01/04/2019	01/01/2019	01/01/2019
		au	au	au	au	au
		30/06/2020	30/06/2020	30/06/2019	30/06/2019	31/12/2019
AN1	VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOITATION	11 772,400	-36 526,384	5 538,287	-16 571,320	-48 140,544
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION	-4 510,259	-9 667,126	1 530,569	-3 897,670	-5 871,116
AN1-B	VARIAT.DES +/-VAL POT.SUR TITRES	20 054,588	-33 230,116	8 509,415	-11 137,040	-29 453,268
AN1-C	+/-VAL REAL..SUR CESSION DESTITRES	-3 521,947	8 216,540	-4 249,223	-942,600	-10 888,900
AN1-D	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	-249,982	-1 845,682	-252,474	-594,010	-1 927,260
AN3	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	98 559,229	93 335,630	-77 702,700	-82 350,811	-133 459,848
	SOUSCRIPTIONS	663 655,785	1 094 981,169	352 206,000	590 822,121	1 338 369,031
AN3-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	653 300,000	1 040 900,000	300 000,000	496 100,000	1 149 300,000
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES.(S)	18 388,512	62 910,904	52 288,961	93 211,097	181 887,768
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX.CLOS.(S)	629,074	1 002,300	3 151,017	5 210,731	12 071,546
AN3-D	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX EN COURS (S)	-8 661,801	-9 832,035	-3 233,978	-3 699,707	-4 890,283
	RACHATS	-565 096,556	-1 001 645,539	-429 908,700	-673 172,932	-1 471 828,879
AN3-F	CAPITAL (RACHATS)	-558 600,000	-950 700,000	-366 000,000	-566 700,000	-1 265 200,000
AN3-G	REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES.(R)	-13 107,215	-58 421,740	-63 763,139	-104 857,650	-199 157,515
AN3-H	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX.CLOS.(R)	-537,886	-915,445	-3 844,241	-5 952,272	-13 288,890
AN3-I	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX EN COURS (S)	7 148,545	8 391,646	3 698,680	4 336,990	5 817,526
	VARIATION DE L'ACTIF NET	110 331,629	56 809,246	-72 164,413	-98 922,131	-181 600,392
AN4	ACTIF NET					
AN4-A	DEBUT DE PERIODE	526 329,624	579 852,007	734 694,681	761 452,399	761 452,399
AN4-B	FIN DE PERIODE	636 661,253	636 661,253	662 530,268	662 530,268	579 852,007
AN5	NOMBRE D'ACTIONS					
AN5-A	DEBUT DE PERIODE	5 137	5 182	6 295	6 341	6 341
AN5-B	FIN DE PERIODE	6 084	6 084	5 635	5 635	5 182
	VALEUR LIQUIDATIVE					
A-	DEBUT DE PERIODE	102,458	111,897	116,710	120,083	120,083
B-	FIN DE PERIODE	104,645	104,645	117,574	117,574	111,897
AN6	TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	8,56%	-13,00%	2,97%	-4,21%	-6,82%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

PERIODE DU 01/01/2020 AU 30/06/2020

1. PRESENTATION DE LA SICAV :

La société « SICAV OPPORTUNITY » est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type capitalisation. Elle a reçu l'agrément du ministre des finances en date du 12 Mars 2001 et a été créée le 29 Juin 2001.

La SICAV OPPORTUNITY a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV OPPORTUNITY bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Par ailleurs, selon les dispositions de l'article 12 du décret-loi n° 2020-30 du 10 juin 2020 portant des mesures pour la consolidation des assises de la solidarité nationale et le soutien des personnes et des entreprises suite aux répercussions de la propagation du Coronavirus « Covid-19 », les revenus des capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire et prévus par la législation et les réglementations en vigueur (bons de caisse et certificats de dépôts) dont le taux de rémunération au 1er janvier de l'année de décompte desdits revenus est supérieur au taux moyen du marché monétaire diminué de 1 point (TMM moins 1%), sont désormais soumis à une retenue à la source définitive et non restituable au taux de 35%, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

La BIAT Asset Management (BAM), société de gestion d'OPCVM, assure la gestion de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE et la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) est le dépositaire de ses actifs.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30/06/2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilés et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2 Évaluation des placements en Actions et Valeurs Assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30/06/2020 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres d'OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative du 30/06/2020.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titre.

3.3 Évaluation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons de Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.4 Évaluation des autres placements :

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

3.5 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Note sur le portefeuille titres :

DESIGNATION DES TITRES	NBRE DE TITRES	COUT D'ACQUISITION	VALEUR AU 30/06/2020	% de L'ACTIF NET
AC1-A Actions et droits rattachés		346,089.916	312,813.705	49.13
ARTES	850	5,540.062	3,813.100	0.60
ASSAD	650	4,737.500	3,511.950	0.55
ATTIJARI BANK	820	23,135.182	24,276.920	3.81
BT	355	2,755.784	2,472.575	0.39
CITY CARS	670	5,853.009	4,907.750	0.77
DELICE HOLDING	1,200	18,074.888	16,987.200	2.67
EURO-CYCLES	578	10,921.466	13,174.932	2.07
I.C.F	110	13,429.433	7,795.150	1.22
MAGASIN GENERAL	160	5,486.685	3,504.000	0.55
MONOPRIX	550	5,847.880	3,723.500	0.58
MPBS	135	598.050	531.900	0.08
ONE TECH HOLDING	1,900	27,002.638	19,733.400	3.10
PGH	1,660	19,195.625	20,434.600	3.21
S.A.H TUNISIE	3,000	34,221.442	33,477.000	5.26
S.A.M	1,052	4,104.015	3,890.296	0.61
SFBT	1,400	27,171.966	30,790.200	4.84
SOMOCER	4,700	5,103.071	4,314.600	0.68
SOTIPAPIER	5,100	32,718.787	28,478.400	4.47
SOTRAPIL	860	11,718.891	10,713.020	1.68
SOTUVER	2,408	18,573.120	18,373.040	2.89
TELNET HOLDING	807	7,417.026	6,008.922	0.94
TPR	5,950	25,876.103	20,343.050	3.20
UIB	900	20,972.816	14,998.500	2.36
UNIMED	1,700	15,634.477	16,559.700	2.60
AC1-B Emprunts d'État		23,076.000	23,695.990	3.73
BTA 6% AVRIL 2024	24	23,076.000	23,334.806	3.67
Variation d'estimation des +/- values du portefeuille BTA (1)			361.184	0.06
AC1-C Autres valeurs (Titres OPCVM)		28,612.694	28,867.560	4.53
SICAV PATRIMOINEOBLIGATAIRE	218	28,612.694	28,867.560	4.53
Total portefeuille titres		397,778.610	365,377.255	57.39

(1) Ce montant s'élevant au 30/06/2020 à 361.184 DT correspond à l'amortissement des primes et décotes constatées sur le portefeuille BTA d'une manière constante à partir du 29/01/2018 jusqu'à la date de l'échéance. Ce même montant a été porté en capitaux propres en tant que somme non capitalisable et intégré dans le calcul du résultat net de la période.

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **287.205 dinars** du 01/04/2020 au 30/06/2020, contre **8,141.970 dinars** du 01/04/2019 au 30/06/2019 et se détaillent comme suit :

REVENUS	Du 01/04/2020 au 30/06/2020	Du 01/01/2020 au 30/06/2020	Du 01/04/2019 au 30/06/2019	Du 01/01/2019 au 30/06/2019	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Revenus des actions	0.000	0.000	7,661.980	7,661.980	15,429.940
Revenus des emprunts d'État	287.205	609.856	479.990	839.988	1,575.988
Total	287.205	609.856	8,141.970	8,501.968	17,005.928

AC2- Note sur les placements monétaires et disponibilités**AC2-A. Placements monétaires :**

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2020, à **285,976.908 dinars**, représentant les placements en Bons du Trésor à Court Terme et se détaillent comme suit :

Désignation	Taux	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2020	% Actif net
BTC 52S-02/03/2021	8.18	110	101,447.991	103,666.972	16.28
BTC 52S-27/04/2021	7.18	13	12,135.903	12,240.044	1.92
BTC 52S-25/05/2021	7.18	30	27,969.478	28,120.270	4.42
BTC 52S-22/06/2021	7.13	152	141,793.341	141,949.622	22.30
Total			283,346.713	285,976.908	44.92

AC2-B. Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2020, **12.834 dinars** et représente les avoirs en banque.

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent du 01/04/2020 au 30/06/2020, à **2,458.202 dinars**, contre **2,513.931 dinars** du 01/04/2019 au 30.06.2019 et se détaillent comme suit :

REVENUS	Du 01/04/2020 au 30/06/2020	Du 01/01/2020 au 30/06/2020	Du 01/04/2019 au 30/06/2019	Du 01/01/2019 au 30/06/2019	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Revenus des bons de Trésor à court Terme	2,458.202	4,668.731	2,513.931	5,497.446	11,524.293
Total	2,458.202	4,668.731	2,513.931	5,497.446	11,524.293

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements du 01/04/2020 au 30/06/2020 s'élèvent, à **2,965.029 dinars**, contre **4,270.041 dinars** du 01/04/2019 au 30/06/2019, et se détaillent ainsi :

Charges de gestion des placements	Du 01/04/2020 au 30/06/2020	Du 01/01/2020 au 30/06/2020	Du 01/04/2019 au 30/06/2019	Du 01/01/2019 au 30/06/2019	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Rémunération du gestionnaire	2,800.303	5,660.139	4,032.816	7,907.548	14,417.041
Rémunération du dépositaire	164.726	332.957	237.225	465.156	848.076
Total	2,965.029	5,993.096	4,270.041	8,372.704	15,265.117

CH2- Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01/04/2020 au 30/06/2020 à **4,290.637 dinars**, contre **4,855.291 dinars** du 01/04/2019 au 30/06/2019 et se détaillent comme suit :

Autres charges d'exploitations	Du 01/04/2020 au 30/06/2020	Du 01/01/2020 au 30/06/2020	Du 01/04/2019 au 30/06/2019	Du 01/01/2019 au 30/06/2019	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Redevance CMF	138.408	279.756	199.329	390.843	712.583
Impôts et Taxes	6.863	13.195	26.647	35.092	63.696
Rémunération CAC	592.069	1,133.687	611.840	1,854.560	2,940.752
Jetons de présence	1,491.763	2,983.526	1,495.858	2,975.278	5,999.870
Publicité et Publications	1,812.328	4,044.635	2,269.487	3,686.177	8,332.729
Charges Diverses	249.206	497.818	252.130	582.430	1,086.590
Total	4,290.637	8,952.617	4,855.291	9,524.380	19,136.220

AC3- Note sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation présentent un solde nul au 30/06/2020 contre **1,424.210 dinars** au 30/06/2019 et sont détaillées comme suit :

Désignation	Montant au 30/06/2020	Montant au 30/06/2019	Montant au 31/12/2019
Somme à l'encaissement / Vente de titres	0.000	322.270	56,347.736
Dividende à recevoir	0.000	1,101.940	0.000
Total	0.000	1,424.210	56,347.736

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2020 à **14,705.744 dinars** contre **12,439.780 dinars** au 30/06/2019 et s'analyse comme suit :

NOTE	PASSIF	Montant au 30/06/2020	Montant au 30/06/2019	Montant au 31/12/2019
PA1	Opérateurs créditeurs	1,089.646	1,166.640	1,067.821
PA2	Autres créditeurs divers	13,616.098	11,273.140	19,646.565
Total		14,705.744	12,439.780	20,714.386

PA1 : Le solde du poste opérateurs créditeurs s'élève au 30/06/2020 à **1,089.646 dinars** contre **1,166.640 dinars** au 30/06/2019 et se détaillent comme suit :

Opérateurs créditeurs	Montant au 30/06/2020	Montant au 30/06/2019	Montant au 31/12/2019
Gestionnaire	1,029.112	1,101.825	1,008.494
Dépositaire	60.534	64.815	59.327
Total	1,089.646	1,166.640	1,067.821

PA2 : Les autres créditeurs divers s'élèvent au 30/06/2020 à **13,616.098 dinars** contre **11,273.140 dinars** au 30/06/2019 et se détaillent comme suit :

Autres créditeurs divers	Montant au 30/06/2020	Montant au 30/06/2019	Montant au 31/12/2019
État, impôts et taxes	143.042	283.489	167.615
Redevance CMF	50.864	54.460	49.845
Jetons de présence	2,982.975	2,974.857	5,999.449
Rémunération CAC	1,240.905	1,380.083	2,466.275
Diverses Publications	4,340.422	2,539.448	5,749.200
Autres Créditeurs divers	1,438.697	1,540.803	2,014.963
Sommes à régler / Achats de titres :	3,419.193	2,500.000	3,199.218
Total	13,616.098	11,273.140	19,646.565

CP1- Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au **30/06/2020** se détaillent comme suit :

Capital au 01.01.2020 (en nominal)

- Montant : 518,200.000 Dinars
- Nombre de titres : 5,182
- Nombre d'actionnaires : 12

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 1,040,900.000 Dinars
- Nombre de titres émis : 10,409

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : 950,700.000 Dinars
- Nombre de titres rachetés : 9,507

Capital au 30/06/2020 : 653,573.192 dinars

- Montant en nominal : 608,400.000 dinars
- Sommes non Capitalisables (1) : **38,782.929 dinars**
- Sommes capitalisées (2) : **6,390.263 dinars**
- Nombres de titres : 6,084
- Nombre d'actionnaires : 13

(1) Les sommes non capitalisables s'élèvent à **38,782.929 dinars** au 30/06/2020 et se détaillent comme suit :

Sommes non capitalisables des exercices antérieurs	61,153.023
1- Résultat non capitalisables de la période	-26,859.258
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-33,230.116
+/- values réalisées sur cession de titres	8,216.540
Frais de négociation de titres	-1,845.682
2- Régularisation des sommes non capitalisables	4,489.164
Aux émissions	62,910.904
Aux rachats	-58,421.740
Total des sommes non capitalisables	38,782.929

(2) : Les sommes capitalisées s'élèvent aux 30/06/2020 à **6,390.263 dinars**, se détaillent comme suit :

	Montant au 30/06/2020
Sommes capitalisées des exercices antérieurs	5,442.857
Régularisation des sommes capitalisées des exercices antérieurs	947.406
Aux émissions	10,932.979
Aux rachats	-9,985.573
Total des sommes capitalisées	6,390.263

CP2- Note sur les sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables correspondent au résultat capitalisable de la période et au résultat capitalisable de l'exercice clos augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV OPPORTUNITY ; Le solde de ce poste au 30/06/2020 se détaille ainsi :

Rubriques	Montant au 30/06/2020
Résultat capitalisable de la période	-9,667.126
Régularisation du résultat capitalisable de la période	-1,440.389
Résultat capitalisable de l'exercice clos	-4,943.873
Régularisation du résultat capitalisable de l'exercice clos	-860.551
Sommes capitalisables	-16,911.939

5. AUTRES INFORMATIONS :**5-1 Données par action :**

Rubriques	Montant au 30/06/2020	Montant au 30/06/2019
• Revenus des placements	0.868	2.484
• Charges de gestion des placements	-0.985	-1.486
• Revenus net des placements	-0.117	0.999
• Autres charges d'exploitation	-1.472	-1.690
• Résultat d'exploitation	-1.589	-0.692
• Régularisation du résultat d'exploitation	-0.237	0.113
Sommes capitalisables de la période	-1.826	-0.579
• Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0.237	-0.113
• Variation des +/- values potentielles/titres	-5.462	-1.976
• Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	1.351	-0.167
• Frais de négociation de titres	-0.303	-0.105
Résultat net de la période	-6.004	-2.941

5-2 Ratio de gestion des placements :

Rubriques	Montant au 30/06/2020	Montant au 30/06/2019
Charges de gestion des placements / Actif net moyen	1.065%	1.062%
Autres charges d'exploitation / Actif net moyen	1.591%	1.208%
Résultat capitalisable de la période / Actif net moyen	-1.718%	-0.495%
Actif net moyen	562,571.134	788,144.036

5-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs :

5.3.1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la SICAV OPPORTUNITY est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT et ce, à compter du 1^{er} Avril 2003. Celle-ci est, notamment, chargée de :

- La gestion du portefeuille de SICAV OPPORTUNITY ;
- La Gestion comptable de SICAV OPPORTUNITY ;
- La préparation et lancement d'actions promotionnelles.

En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,7 % HT l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu. Etant précisé que les dépenses publicitaires et de promotion de la SICAV ainsi que tous frais justifiables revenant au CMF, à la BVMT, à Tunisie Clearing ou définis par une loi, un décret ou un arrêté sont supportées par la SICAV.

Le taux de cette rémunération est entré en vigueur le 01/01/2018 suite à la décision du Conseil d'Administration de la SICAV OPPORTUNITY, qui s'est réuni en date du 5 avril 2016, modifiant ledit taux de **0,70% TTC à 1,70% HT** de l'actif net l'an.

5.3.2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV OPPORTUNITY. Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV OPPORTUNITY ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus du portefeuille géré ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV.

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération annuelle de 0,1% HT l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le taux de cette rémunération est entré en vigueur le 01/01/2018 suite à la décision du Conseil d'Administration de la SICAV OPPORTUNITY, qui s'est réuni en date du 5 avril 2016, modifiant ledit taux de **0,10% TTC à 0,10% HT** de l'actif net l'an.

5.3.3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, la BIAT ASSET MANAGEMENT et la BIATCAPITAL sont les distributeurs des titres SICAV OPPORTUNITY.

La commission de distribution payée par SICAV OPPORTUNITY en faveur des distributeurs au prorata de leurs distributions, est prise en charge par le gestionnaire, la BIAT ASSET MANAGEMENT.

Cette prise en charge est entrée en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2018.

5-4 Mode d'affectation des résultats

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année et ce, à partir de l'exercice 2016, suite au changement du type de la SICAV OPPORTUNITY d'une SICAV de distribution à une SICAV de capitalisation, par une décision de l'AGE du 18/05/2016.

Cette modification a été publiée dans le Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier N°5263 du 30 décembre 2016.

FIDELITY SICAV PLUS

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2020

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2020

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « FIDELITY SICAV PLUS » pour la période allant du premier Avril au 30 Juin 2020, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 122.499.325, un actif net de D : 122.262.512 et un bénéfice de la période de D : 1.697.620.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société «FIDELITY SICAV PLUS » comprenant le bilan au 30 Juin 2020, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « FIDELITY SICAV PLUS » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Juin 2020, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Les valeurs en portefeuille-titres représentent à la clôture de la période 23,90% du total des actifs se situant ainsi au-dessous du seuil de 50% fixé par l'article 2 du décret 2001-2278 du 25 septembre 2001. Par conséquent, les placements monétaires et les disponibilités qui s'élèvent à 76,02% du total des actifs dépassent le seuil de 50% fixé par l'article 2 sus-indiqué.
- Les pensions livrées représentent à la clôture de la période 34,32% du total des actifs se situant ainsi au-dessus de seuil de 10% fixé par l'article 2 bis du décret 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Les disponibilités et les comptes à terme représentent au 30 Juin 2020, 29,23% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Nous attirons l'attention sur la note 11 des états financiers « Revenus des placements monétaires » qui décrit la méthode adoptée par la société « FIDELITY SICAV PLUS » pour la répartition du différentiel de la retenue à la source suite à l'entrée en vigueur du Décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-30 du 10 juin 2020.

La méthode consiste à répartir le différentiel de la retenue à la source qui totalise D : 550.729 sur la durée restante de chaque placement.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 27 juillet 2020

Le Commissaire aux Comptes :
Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2020

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Portefeuille-titres	4	<u>29 280 550</u>	<u>6 825 875</u>	<u>25 910 552</u>
Obligations et valeurs assimilées		28 648 145	5 395 146	23 118 796
Titres OPCVM		632 405	1 430 729	2 791 756
Placements monétaires et disponibilités		<u>93 121 756</u>	<u>44 473 153</u>	<u>46 043 268</u>
Placements monétaires	5	93 060 244	44 420 657	45 760 038
Disponibilités		61 512	52 496	283 230
Créances d'exploitation	6	<u>97 019</u>	<u>1 600</u>	<u>2 795 965</u>
TOTAL ACTIF		<u><u>122 499 325</u></u>	<u><u>51 300 628</u></u>	<u><u>74 749 785</u></u>
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	228 095	95 456	161 799
Autres créditeurs divers	8	8 718	4 614	6 162
TOTAL PASSIF		<u><u>236 813</u></u>	<u><u>100 070</u></u>	<u><u>167 961</u></u>
ACTIF NET				
Capital	9	117 893 425	49 399 121	69 463 233
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice en cours		4 369 087	1 801 437	5 118 591
ACTIF NET		<u><u>122 262 512</u></u>	<u><u>51 200 558</u></u>	<u><u>74 581 824</u></u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u><u>122 499 325</u></u>	<u><u>51 300 628</u></u>	<u><u>74 749 785</u></u>

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Période du 01/04 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 30/06/2020	Période du 01/04 au 30/06/2019	Période du 01/01 au 30/06/2019	Année 2019
Revenus du portefeuille-titres	10	556 332	1 061 224	126 626	160 608	539 076
Revenus des obligations et valeurs assimilées		547 033	1 051 925	99 273	133 255	511 723
Revenus des titres OPCVM		9 299	9 299	27 353	27 353	27 353
Revenus des placements monétaires	11	1 207 938	2 414 715	616 315	786 457	2 929 636
Revenus des prises en pension	12	178 780	178 780	129 770	183 079	198 372
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 943 050	3 654 719	872 711	1 130 144	3 667 084
Charges de gestion des placements	13	(228 094)	(417 734)	(95 456)	(124 893)	(423 721)
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 714 956	3 236 985	777 255	1 005 251	3 243 363
Autres charges	14	(25 741)	(45 745)	(14 224)	(17 574)	(53 008)
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 689 215	3 191 240	763 031	987 677	3 190 355
Régularisation du résultat d'exploitation		1 105 613	1 177 847	630 950	813 760	1 928 236
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		2 794 828	4 369 087	1 393 981	1 801 437	5 118 591
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(1 105 613)	(1 177 847)	(630 950)	(813 760)	(1 928 236)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(4 246)	(11 792)	(9 154)	(12 574)	7 789
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		12 651	30 808	(10 402)	(3 790)	68 636
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 697 620	3 210 256	743 475	971 313	3 266 780

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2020</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2020</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2019</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2019</i>	<i>Année 2019</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	1 697 620	3 210 256	743 475	971 313	3 266 780
Résultat d'exploitation	1 689 215	3 191 240	763 031	987 677	3 190 355
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titre	(4 246)	(11 792)	(9 154)	(12 574)	7 789
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	12 651	30 808	(10 402)	(3 790)	68 636
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	35 759 644	44 470 432	26 128 836	47 230 219	68 316 018
Souscriptions					
- Capital	57 526 621	113 316 078	35 630 812	58 548 702	118 379 057
- Régularisation des sommes non distribuables	8 363 020	8 367 696	645 783	654 719	1 363 758
- Régularisation des sommes distribuables	(2 225 438)	2 410 468	614 346	1 065 604	4 687 058
Rachats					
- Capital	(25 257 454)	(73 001 822)	(10 415 456)	(12 645 701)	(52 735 349)
- Régularisation des sommes non distribuables	(5 385 330)	(5 389 367)	(140 308)	(141 261)	(619 684)
- Régularisation des sommes distribuables	2 738 225	(1 232 621)	(206 341)	(251 844)	(2 758 822)
VARIATION DE L'ACTIF NET	37 457 264	47 680 688	26 872 311	48 201 532	71 582 798
ACTIF NET					
En début de période	84 805 248	74 581 824	24 328 247	2 999 026	2 999 026
En fin de période	122 262 512	122 262 512	51 200 558	51 200 558	74 581 824
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	764 524	685 169	236 224	29 630	29 630
En fin de période	1 082 820	1 082 820	488 032	488 032	685 169
VALEUR LIQUIDATIVE	112,911	112,911	104,912	104,912	108,852
TAUX DE RENDEMENT	1,79%	3,73%	1,87%	3,65%	7,54%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 30 JUIN 2020

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

FIDELITY SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type capitalisation régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 30 avril 2018 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 20 Février 2018. Elle a été ouverte au public le 27 septembre 2018.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, FIDELITY SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 35% au titre des revenus des capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire et dont la rémunération est supérieure, au 1^{er} janvier de l'année de décompte desdits revenus, au TMM moyen diminué d'un point et de 20% pour les autres placements.

La gestion de FIDELITY SICAV PLUS est confiée à la société d'intermédiation en Bourse MAC-SA, le dépositaire étant AMEN BANK.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2020, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Juin 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « FIDELITY SICAV PLUS » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Opérations de pensions livrées

- **Titres mis en Pension**

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- ***Titres reçus en Pension***

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2020 à D : 29.280.550 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2020	% Actif net
Obligations et valeurs assimilées		27 918 998	28 648 145	23,43%
Obligation de sociétés		27 918 998	28 648 145	23,43%
AB SUB 2012 TV TMM+1.3%	46 000	1 380 000	1 457 939	1,19%
ATB 2007/1	50 000	2 400 000	2 417 127	1,98%
ATB SUB 2017 A TMM+2.05%	20 000	2 000 000	2 042 764	1,67%
ATL 2019-1 TF 11.6%	15 000	1 500 000	1 579 108	1,29%
BH SUB 2018-1 CA TMM+2%	10 000	600 000	608 332	0,50%
BH SUB 2019-1 C A TF 10%	15 000	1 200 000	1 225 512	1,00%
BNA SUB 2018-1 A TMM+2%	21 000	1 679 998	1 796 565	1,47%
BTE 2019-1 CB TF 11.5%	23 000	2 300 000	2 400 019	1,96%
STB 2008/1	50 000	2 600 000	2 623 570	2,15%
STB SUB 2019-1 C TF 11%	15 000	1 500 000	1 577 541	1,29%
WIFAK BANK 5 ANS 10.25%	3 000	240 000	240 054	0,20%
HL 2018-2 CAT-B- TF 11.5%	9 500	950 000	980 410	0,80%
HL 2018-2 11.15% A TF	5 500	440 000	453 619	0,37%
HL 2018-2 TV TMM+3.5% A	15 000	1 200 000	1 235 637	1,01%
HL SUB 2018-1 A TMM+2.1%	14 800	888 000	893 890	0,73%
TLF 2020-1 11.60% - 5 ANS	15 000	1 500 000	1 512 967	1,24%
TLF 2019-1 A TF 11.4%	20 000	1 600 000	1 601 199	1,31%
ABC TUNISIE 2020-1	20 000	2 000 000	2 004 537	1,64%
CIL 2020-01 5 ANS 10.5%	7 410	741 000	745 434	0,61%
UNIFACTOR 2018 TF 9.25%	15 000	1 200 000	1 251 921	1,02%
Titres OPCVM		632 989	632 405	0,52%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	6 100	632 989	632 405	0,52%
TOTAL		28 551 987	29 280 550	23,95%
Pourcentage par rapport au total actifs				23,90%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2020 à D : 93.060.244 se détaillant comme suit :

	Période	Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2020	% Actif net
<u>Billets de trésorerie avalisés</u>					
			595 424	596 940	0,49%
BT AURES au 21/07/2020 (au taux de 11,55%)	30 jours	Amen Bank	595 424	596 940	0,49%
<u>Certificats de dépôt</u>					
			14 243 660	14 675 876	12,00%
Certificat de dépôt HL au 19/08/2020 (au taux 10,50%)	90 jours		1 469 306	1 483 289	1,21%
Certificat de dépôt HL au 27/08/2020 (au taux 10,50%)	90 jours		489 769	493 520	0,40%
Certificat de dépôt HL au 02/09/2020 (au taux 10,50%)	90 jours		489 769	492 838	0,40%
Certificat de dépôt ATB au 09/11/2020 (au taux de 11,84%)	250 jours		939 220	968 151	0,79%
Certificat de dépôt BNA au 26/11/2020 (au taux de 12,1%)	360 jours		1 827 297	1 929 000	1,58%
Certificat de dépôt TSB au 09/12/2020 (au taux de 11,84%)	280 jours		1 865 082	1 922 422	1,57%
Certificat de dépôt TSB au 10/12/2020 (au taux de 11,84%)	280 jours		1 865 083	1 921 940	1,57%
Certificat de dépôt AB au 21/12/2020 (au taux de 12%)	360 jours		457 143	479 405	0,39%
Certificat de dépôt BH au 08/02/2021 (au taux variable TMM+4,25%)	731 jours		3 000 000	3 106 158	2,54%
Certificat de dépôt TSB au 24/03/2021 (au taux 11,35%)	350 jours		1 840 991	1 879 153	1,54%
<u>Comptes à terme</u>					
			34 550 000	35 740 751	29,23%
Placement AB au 31/08/2020 (au taux fixe 11,56%)	220 jours		1 000 000	1 037 804	0,85%
Placement AB au 31/08/2020 (au taux fixe 11,56%)	221 jours		1 350 000	1 401 362	1,15%
Placement AB au 03/11/2020 (au taux fixe 11,56%)	250 jours		2 000 000	2 060 208	1,69%
Placement ATB au 09/11/2020 (au taux fixe 11,84%)	250 jours		2 000 000	2 058 681	1,68%
Placement AB au 18/11/2020 (au taux fixe 11,56%)	350 jours		900 000	946 058	0,77%
Placement AB au 26/11/2020 (au taux fixe 11,55%)	350 jours		1 500 000	1 573 870	1,29%
Placement AB au 02/12/2020 (au taux fixe 11,56%)	310 jours		1 000 000	1 037 909	0,85%
Placement ATB au 02/12/2020 (au taux fixe 11,81%)	310 jours		1 000 000	1 038 728	0,85%

Placement ATB au 03/12/2020 (au taux fixe 11,81%)	310 jours	1 000 000	1 038 479	0,85%
Placement ATB au 07/12/2020 (au taux fixe 11,35%)	250 jours	2 000 000	2 042 787	1,67%
Placement ATB au 08/12/2020 (au taux fixe 11,84%)	270 jours	2 000 000	2 054 303	1,68%
Placement AB au 09/12/2020 (au taux fixe 11,7%)	350 jours	300 000	314 007	0,26%
Placement ATB au 10/12/2020 (au taux fixe 11,81%)	290 jours	500 000	515 827	0,42%
Placement ATB au 14/12/2020 (au taux fixe 11,35%)	250 jours	3 000 000	3 059 096	2,50%
Placement ATB au 16/12/2020 (au taux fixe 11,81%)	300 jours	500 000	516 344	0,42%
Placement AB au 17/12/2020 (au taux fixe 11,56%)	300 jours	1 800 000	1 857 152	1,52%
Placement AB au 18/12/2020 (au taux fixe 11,56%)	310 jours	2 900 000	2 998 575	2,45%
Placement BH au 18/12/2020 (au taux fixe 11,81%)	350 jours	1 000 000	1 044 885	0,85%
Placement AB au 18/12/2020 (au taux fixe 11,7%)	360 jours	1 000 000	1 046 983	0,86%
Placement AB au 21/12/2020 (au taux fixe 11,56%)	300 jours	900 000	927 691	0,76%
Placement AB au 22/12/2020 (au taux fixe 11,7%)	360 jours	2 000 000	2 091 987	1,71%
Placement ATB au 23/12/2020 (au taux fixe 11,35%)	240 jours	1 000 000	1 015 074	0,83%
Placement BH au 23/12/2020 (au taux fixe 12,06%)	350 jours	3 000 000	3 133 676	2,56%
Placement AB au 24/12/2020 (au taux fixe 11,56%)	310 jours	900 000	929 265	0,76%
Créances sur opérations de pensions livrées		42 002 423	42 046 677	34,39%
Pension Livrée ATTIJARIBANK au 02/07/2020 (au taux de 7,65%)	8 jours	2 000 503	2 003 479	1,64%
Pension Livrée ATTIJARIBANK au 02/07/2020 (au taux de 7,10%)	6 jours	26 600 488	26 626 719	21,78%
Pension Livrée ATTIJARIBANK au 06/07/2020 (au taux de 6,8%)	7 jours	1 400 857	1 401 386	1,15%
Pension Livrée ATTIJARIBANK au 12/04/2021 (au taux de 7,8%)	291 jours	7 000 567	7 009 668	5,73%
Pension Livrée ATTIJARIBANK au 12/04/2021 (au taux de 7,8%)	290 jours	5 000 008	5 005 425	4,09%
TOTAL		91 391 507	93 060 244	76,12%
Pourcentage par rapport au total des actifs				75,97%

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2020 à D : 97.019, contre D : 1.600 à la même date de l'exercice 2019 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Retenues à la source sur coupons courus à l'achat des obligations	27 917	-	134 149
Intérêts à recevoir sur les dépôts à vue	350	1 600	1 200
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	68 752	-	2 660 616
Total	97 019	1 600	2 795 965

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30/06/2020 à D : 228.095, contre D : 95.456, à la même date de l'exercice 2019 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Rémunération du gestionnaire	228 095	95 456	161 799
Total	228 095	95 456	161 799

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2020 à D : 8.718, contre D : 4.614, au 30/06/2019 et s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Redevance du CMF	8 718	4 087	6 162
Retenue à la source	-	527	-
Total	8 718	4 614	6 162

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du 01 Janvier au 30 juin 2020, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2019

Montant	69 463 233
Nombre de titres	685 169
Nombre d'actionnaires	512

Souscriptions réalisées

Montant	113 316 078
Nombre de titres émis	1 117 725
Nombre d'actionnaires nouveaux	155

Rachats effectués

Montant	(73 001 822)
Nombre de titres rachetés	(720 074)
Nombre d'actionnaires sortants	(49)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(11 792)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	30 808
Régularisation des sommes non distribuables	7 656
Résultats de l'exercice clos incorporés à la V.L. (A)	5 118 591
Régularisation du résultat incorporé à la V.L.	2 970 673

Capital au 30-06-2020

Montant	117 893 425
Nombre de titres	1 082 820
Nombre d'actionnaires	618

(A) Selon décision de l'assemblée générale ordinaire du 28 mai 2020

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier avril au 30 juin 2020 à D : 556.332, contre D : 126.626 pour la même période de l'exercice 2019, se détaillant ainsi :

	Période du 01/04 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 30/06/2020	Période du 01/04 au 30/06/2019	Période du 01/01 au 30/06/2019	Année 2019
<u>Revenus des obligations</u>	<u>547 033</u>	<u>1 051 925</u>	<u>99 273</u>	<u>133 255</u>	<u>511 723</u>
Intérêts	547 033	1 051 925	99 273	133 255	511 723
<u>Revenus des titres OPCVM</u>	<u>9 299</u>	<u>9 299</u>	<u>27 353</u>	<u>27 353</u>	<u>27 353</u>
Dividendes	9 299	9 299	27 353	27 353	27 353
TOTAL	556 332	1 061 224	126 626	160 608	539 076

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier avril au 30 juin 2020 à D : 1.207.938, contre D : 616.315 pour la même période de l'exercice 2019, se détaillant ainsi :

	Période du 01/04 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 30/06/2020	Période du 01/04 au 30/06/2019	Période du 01/01 au 30/06/2019	Année 2019
Intérêts des billets de trésorerie	19 721	49 966	-	-	3 029
Intérêts des comptes à terme (*)	898 006	1 702 219	362 466	457 451	1 764 903
Intérêts des dépôts à vue	1 374	2 655	2 884	3 720	7 300
Intérêts des certificats de dépôt (*)	288 837	659 875	250 965	325 286	1 154 404
TOTAL	1 207 938	2 414 715	616 315	786 457	2 929 636

(*) Conformément aux dispositions de l'article 12 du Décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-30 du 10 juin 2020, qui prévoit le relèvement du taux de la retenue à la source de 20% à 35% sur les revenus des capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire et dont la rémunération est supérieure, au 1er janvier de l'année de décompte desdits revenus au TMM moyen diminué d'un point, la société a procédé à la constatation du différentiel de la retenue à la source s'élevant à D : 550.729 sur la durée restante de chaque placement.

Note 12 : Revenus des prises en pension

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier avril au 30 juin 2020 à D : 178.780, contre D : 129.770 pour la même période de l'exercice 2019, se détaillant ainsi :

	Période du 01/04 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 30/06/2020	Période du 01/04 au 30/06/2019	Période du 01/01 au 30/06/2019	Année 2019
Intérêts des prises en pension	178 780	178 780	129 770	183 079	198 372
TOTAL	178 780	178 780	129 770	183 079	198 372

Note 13 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2020 à D : 228.094, contre D : 95.456 pour la période allant du 01/04 au 30/06/2019 et se détaille ainsi :

	Période du 01/04 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 30/06/2020	Période du 01/04 au 30/06/2019	Période du 01/01 au 30/06/2019	Année 2019
Rémunération de gestionnaire	228 094	417 734	95 456	124 893	423 721
TOTAL	228 094	417 734	95 456	124 893	423 721

Note 14 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/04 au 30/06/2020 à D : 25.741, contre D : 14.224, pour la même période de l'exercice 2019, et se détaillent ainsi :

	Période du 01/04 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 30/06/2020	Période du 01/04 au 30/06/2019	Période du 01/01 au 30/06/2019	Année 2019
Redevance du CMF (charges)	23 960	43 880	10 028	13 120	44 508
Services bancaires et assimilés	1 781	1 865	4 196	4 454	8 500
TOTAL	25 741	45 745	14 224	17 574	53 008

Note 15 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de "FIDELITY SICAV PLUS" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,8% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'« AMEN BANK», assure la fonction de dépositaire des fonds et des titres, sa rémunération est prise en charge par le gestionnaire.

Rémunération des distributeurs :

MAC-SA et AMEN BANK assurent la distribution des titres de FIDELITY SICAV PLUS. Les commissions de distribution revenant à AMEN BANK sont supportées par le gestionnaire.